

Moulins, le 14 juin 2024

FF/VP

326/24

Objet : Voyage 106<sup>e</sup> Congrès des Maires et des Présidents  
d'Intercommunalité de France

PJ : programme du déplacement et bulletin d'inscription

Madame, Monsieur le Maire et Cher(e) Collègue,

Comme vous le savez, le **106<sup>e</sup> Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France** se déroulera les **19, 20 et 21 novembre** prochains, à **Paris-Expo, Porte de Versailles**.

L'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier organise pour les Maires et les Présidents d'Intercommunalité de notre département, **un déplacement en autocar grand tourisme à Paris** à l'occasion de ce 106<sup>e</sup> Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France. **Vous pouvez bien entendu, si vous en avez le souhait, vous faire accompagner pour ce déplacement par d'autres élus ou des membres du personnel de votre commune mais également par des conjoints.**

Nous avons opté pour **un programme de deux jours, les mercredi 20 et jeudi 21 novembre 2024**, dont vous trouverez le déroulement en annexe.

Je vous informe que notre association a d'ores et déjà réservé pour ces deux journées : l'autocar qui nous permettra de nous déplacer, l'hôtel, ainsi que des places **pour une soirée spectacle au Théâtre des Deux Anes**.

Le coût global du déplacement s'élève à :

- **324 €** par participant sur la base **d'une chambre pour deux personnes**
- **410 €** par participant sur la base **d'une chambre pour une personne**.

Il est bien évident que ce prix ne prend pas en compte les frais pour la participation aux travaux du Congrès qui sont à régler auprès de l'AMF, indépendamment de l'inscription à ce voyage.

L'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier se doit désormais de confirmer d'une façon ferme et définitive l'organisation de ce voyage. Aussi, vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à nous retourner par courrier accompagné de votre règlement. **Les inscriptions sont prises par l'AMF03 dans l'ordre où elles arrivent et dans la limite des 39 places disponibles au plus tard avant le 27 juin 2024.**

François FRADIN, notre directeur, se tient à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements qui vous seront utiles.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur le Maire et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente,  
**Véronique POUZADOUX**